

MODALITES D'INSCRIPTION 2020-2021

TPS au CM2

Tarifs en FCFA

*Tarification exceptionnelle due à la situation

Inscription + 1 ^{er} versement de la scolarité à partir du 16 mars 2020	2 ^{ème} vers 05 sept	3 ^{ème} vers 05 oct	4 ^{ème} vers 05 nov	6 ^{ème} vers 05 déc	7 ^{ème} vers 05 jan	8 ^{ème} vers 05 fév	8 ^{ème} vers 05 mar	9 ^{ème} vers 05 avr	Total
150 000 + 100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	1 050 000
Projet d'école 20 000FCFA									

Matériel à déposer à la comptabilité avant la rentrée :

- 1 rame de papier A3 de la TPS à la PS (Chamex / Clairefontaine)
- 1 rame de papier A4 de la MS au CM2 (Chamex / Clairefontaine)
- 4 boîtes de 200 mouchoirs (Papyrus/ Lotus / Sanitex).
- 2 gros rouleaux d'essuie-tout

IMPORTANT :

- En cas de désistement, l'inscription n'est pas remboursable. Le premier versement de la scolarité n'est plus remboursable après le 6 juillet 2020.
- L'inscription d'un élève pour l'année scolaire est validée par le paiement du 1^{er} versement de la scolarité.
- Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité.
- Une réduction est accordée aux familles : 10% sur le 2^{ème} enfant et 15% à partir du 3^{ème}.

Documents obligatoires à fournir

- Une fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Un acte de naissance
- 4 photos d'identité en couleur
- Un certificat de radiation de l'école précédente
- Le dossier scolaire (bulletins et/ou livret)

- Une copie du carnet de vaccination
- Une fiche médicale dûment remplie et signée

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Pas de cours le mercredi

- Matin : 7h45 - 11h15
- Après-midi : 13h15 - 15h45

Règlement (après l'acceptation du dossier)

- Par chèque à l'ordre de « L'Avenue Des Enfants »
- Par virement bancaire à l'ordre de L'Avenue Des Enfants sur le compte :

BICICI CI006 01762 010146800072 22

SGBCI CI008 01111 011172600467 16

NSIA CI042 01292 061419202001 16

BOA CI032 01026 008633350005 82

NB : - des frais de trente mille (30 000) FCFA seront exigés pour les chèques revenus impayés.

- Les frais de timbre de 100 FCFA sont obligatoires pour les versements d'espèces en banque.
- Pour tout versement d'espèces à la comptabilité, les frais de timbre seront exigés conformément à la législation en vigueur en Côte D'Ivoire.

Cantine

Le montant trimestriel est de cent-dix-sept mille francs (117 000 FCFA) payable d'avance. En cas de déjeuner occasionnel, le prix est de trois mille (3 000) francs CFA par repas.

1 ^{er} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche
02 sep 2020	02 déc 2020	02 mar 2021
117 000 FCFA	117 000 FCFA	117 000 FCFA

Toute année commencée est due intégralement, sauf cas de force majeur.

Car scolaire

Quartiers desservis : Bingerville, Abatta, cité SIR, Faya, Riviera, Palmeraie, Rosiers.

2 voyages	1 ^{er} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche	4 ^{ème} tranche	5 ^{ème} tranche
	5 sept 2020	05 nov 2020	05 fév 2021	05 avr 2021	05 mai 2021
Tarifs	70 000 FCFA	70 000 FCFA	70 000 FCFA	70 000 FCFA	70 000 FCFA

Toute année commencée est due intégralement, sauf cas de force majeur.

Uniformes

De la TPS à la GS: le tissu, d'un montant de 3 000 FCFA/mètre, est vendu au sein de l'établissement.

Du CP au CM2 : le tissu, d'un montant de 3 000 FCFA/mètre, est vendu au sein de l'établissement uniquement pour les filles.

Pour les garçons, l'uniforme reste celui de l'Education Nationale Ivoirienne.

Deux (2) macarons (4 000 FCFA), la tenue de sport (6 000 FCFA) et le polo (6 000 FCFA) sont vendus à l'école.

L'étude surveillée et les activités périscolaires sont à partir de 15 000 FCFA/mois (prix forfaitaire).

Dès la TPS, des cours d'anglais, d'informatique, de musique et de natation sont dispensés aux élèves.

La rentrée scolaire est prévue le mardi 01 septembre 2020 pour les classes élémentaires et le jeudi 03 septembre 2020 pour les classes maternelles.

MODALITES DE REINSCRIPTION 2020-2021

TPS au CM2

Tarifs en FCFA

**Tarification exceptionnelle due à la situation*

Inscription + 1 ^{er} versement de la scolarité à partir du 16 mars 2020	2 ^{ème} vers 05 sept	3 ^{ème} vers 05 oct	4 ^{ème} vers 05 nov	6 ^{ème} vers 05 déc	7 ^{ème} vers 05 jan	8 ^{ème} vers 05 fév	8 ^{ème} vers 05 mar	9 ^{ème} vers 05 avr	Total
150 000 + 100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	1 050 000
Projet d'école 20 000FCFA									

Matériel à déposer à la comptabilité avant la rentrée :

- 1 rame de papier A3 de la TPS à la PS (Chamex / Clairefontaine)
- 1 rame de papier A4 de la MS au CM2 (Chamex / Clairefontaine)
- 4 boîtes de 200 mouchoirs (Papyrus/ Lotus / Sanitex).
- 2 gros rouleaux d'essuie-tout

IMPORTANT :

- En cas de désistement, l'inscription n'est pas remboursable. Le premier versement de la scolarité n'est plus remboursable après le 6 juillet 2020.
- L'inscription d'un élève pour l'année scolaire est validée par le paiement du 1^{er} versement de la scolarité.
- Tout trimestre commencé est dû dans son intégralité.
- Une réduction est accordée aux familles : 10% sur le 2^{ème} enfant et 15% à partir du 3^{ème}.

Documents obligatoires à fournir

- Une fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Un acte de naissance
- 4 photos d'identité en couleur
- Un certificat de radiation de l'école précédente

- Le dossier scolaire (bulletins et/ou livret)
- Une copie du carnet de vaccination
- Une fiche médicale dûment remplie et signée

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Pas de cours le mercredi

- Matin : 7h45 - 11h15
- Après-midi : 13h15 -15h45

Règlement (après l'acceptation du dossier)

- Par chèque à l'ordre de « L'Avenue Des Enfants »
- Par virement bancaire à l'ordre de L'Avenue Des Enfants sur le compte :

BICICI	CI006 01762 010146800072 22
SGBCI	CI008 01111 011172600467 16
NSIA	CI042 01292 061419202001 16
BOA	CI032 01026 008633350005 82

NB : - des frais de trente mille (30 000) FCFA seront exigés pour les chèques revenus impayés.

- **Les frais de timbre de 100 FCFA sont obligatoires pour les versements d'espèces en banque.**
- **Pour tout versement d'espèces à la comptabilité, les frais de timbre seront exigés conformément à la législation en vigueur en Côte D'Ivoire.**

Cantine

Le montant trimestriel est de cent-dix-sept mille francs (117 000 FCFA) payable d'avance. En cas de déjeuner occasionnel, le prix est de trois mille (3 000) francs CFA par repas.

1 ^{er} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche
02 sep 2020	02 déc 2020	02 mar 2021
117 000 FCFA	117 000 FCFA	117 000 FCFA

Toute année commencée est due intégralement, sauf cas de force majeur.

Car scolaire

Quartiers desservis : Bingerville, Abatta, cité SIR, Faya, Riviera, Palmeraie, Rosiers.

2 voyages	1 ^{er} tranche	2 ^{ème} tranche	3 ^{ème} tranche	4 ^{ème} tranche	5 ^{ème} tranche
	5 sept 2020	05 nov 2020	05 fév 2021	05 avr 2021	05 mai 2021
Tarifs	70 000 FCFA	70 000 FCFA	70 000 FCFA	70 000 FCFA	70 000 FCFA

Toute année commencée est due intégralement, sauf cas de force majeur.

Uniformes

De la TPS à la GS: le tissu, d'un montant de 3 000 FCFA/mètre, est vendu au sein de l'établissement.

Du CP au CM2 : le tissu, d'un montant de 3 000 FCFA/mètre, est vendu au sein de l'établissement uniquement pour les filles.

Pour les garçons, l'uniforme reste celui de l'Education Nationale Ivoirienne.

Deux (2) macarons (4 000 FCFA), la tenue de sport (6 000 FCFA) et le polo (6 000 FCFA) sont vendus à l'école.

L'étude surveillée et les activités périscolaires sont à partir de 15 000 FCFA/mois (prix forfaitaire).

Dès la TPS, des cours d'anglais, d'informatique, de musique et de natation sont dispensés aux élèves.

La rentrée scolaire est prévue le mardi 01 septembre 2020 pour les classes élémentaires et le jeudi 03 septembre 2020 pour les classes maternelles.